

Les laboratoires AAC 71500 Louhans	Fiche de spécification : Notice explicative pour la recherche de Salmonelles mobiles selon la norme NF U47-100 adaptée	SAS04
		Date d'application : 01/01/2023
		Page 1 / 1
		Version 15, annule et remplace la version du 30/09/2022
Document source : SAP01		
Document résultant : Néant		



Le laboratoire ne réalise que la recherche de Salmonelles mobiles dans l'environnement des productions animales pour les poulets de chair et dindes d'engraissement.

LES PRELEVEMENTS ISSUS DES FILIERES PONDEUSES ET REPRODUCTION DOIVENT ETRE ENVOYES DIRECTEMENT AU LABORATOIRE LABOFARM SITE DE POULMAGOAR - ZONE ARTISANALE DE KERGRE – 22970 PLOUMAGOAR

Remplir obligatoirement sur la feuille DAP :

- l'encadré «Commémoratifs liés à l'intervention» (préleveur, espèce volaille chair, premier prélèvement, âge animaux, nombre d'animaux présents)
- l'encadré correspondant au prélèvement en face du code barres (matrice, nombre de prélèvements poolés et lieu de prélèvement).

Cas des Volailles de Bresse : le prélèvement peut être réalisé à l'aide de 2 chiffonnettes : Chaque chiffonnette doit couvrir environ 50% de la surface de l'épinière. Le prélèvement doit être réalisé pendant au moins 3 minutes sur toute la longueur de l'épinière pour couvrir un maximum de surface au sol auquel les animaux ont accès, et replacée dans le contenant d'origine étanche et stérile, avec l'intégralité des matériaux prélevés adhérant au tissu. Les 2 chiffonnettes sont rassemblées dans le même contenant pour ne faire qu'un échantillon.

Dans le cas des Volailles de Bresse : **cocher Chiffonnettes dans l'encadré Matrice du DAP**

Cas des Volailles autres que Bresse : le prélèvement doit être constitué de 2 paires de chaussettes : Chaque paire de chaussette doit couvrir environ 50% de la surface du bâtiment. Elle doit être portée pendant au moins 3 minutes lors du déplacement du préleveur sur toute la longueur du bâtiment pour couvrir un maximum de surface au sol auquel les animaux ont accès, et replacée dans le contenant d'origine étanche et stérile, avec l'intégralité des matériaux prélevés adhérant au tissu. Les 2 paires de chaussettes sont rassemblées dans le même contenant pour ne faire qu'un échantillon.

Dans le cas des Volailles autres que Bresse : **cocher Chaussettes dans l'encadré Matrice du DAP**

Consignes de prélèvement :

- Le kit de prélèvement doit être utilisé avant la date de péremption du kit
- Les 2 chiffonnettes ou paires pédichiffonnettes doivent être suffisamment imprégnées
- L'échantillon doit arriver dans les 24 heures après prélèvement ou réfrigéré. L'analyse doit être réalisée dans les 96h suivant le prélèvement (Arrêté du 22 décembre 2009).

Si le laboratoire reçoit un échantillon de plus de 96h, cet échantillon ne sera pas analysé.

- Délai d'analyse : 5 jours
- **L'échantillon doit être accompagné de la feuille DAP**
- **Le laboratoire se réserve le droit de refuser les prélèvements si toutes les conditions ne sont pas remplies.**

Prix de l'analyse : 17.95 € HT soit 21.54 € TTC

Analyses : Le laboratoire réalise la recherche de Salmonelles mobiles dans l'environnement des productions animales dans le cadre de son accréditation (n° d'accréditation : 1-1776, portée disponible sur www.cofrac.fr). En cas de présence de Salmonelle dont le laboratoire n'aurait pas la capacité de sérotyper, le laboratoire envoie la souche à l'ANSES (Laboratoire de Sécurité des Aliments – Unité SEL – ACI – MON 016 – 14 rue Pierre et Marie Curie – 94701 Maisons Alfort Cedex) pour sérotypage complet

Note : **Tous les résultats d'analyse sont systématiquement communiqués à la DDPP concernée. Sans avis contraire de votre part, le laboratoire transmettra votre résultat à votre abattoir.**

Le laboratoire n'autorise pas ses clients à faire référence à son accréditation par d'autres moyens que la reproduction intégrale des rapports qu'il a émis.

Le processus de traitement des réclamations est mis à la disposition des clients sur simple demande.

CGV disponibles sur simple demande

Vérificateur : C. VOISIN	Approbateur : C. GENEVOIS
--------------------------	---------------------------

Revu le	Visa	Revu le	Visa	Revu le	Visa	Revu le	Visa
---------	------	---------	------	---------	------	---------	------